

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints  
Saint-Michel-des-Saints  
M.R.C. de Matawinie

17-09-2007 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-septième jour de septembre deux mille sept (2007) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,  
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Guylaine Gagné, conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, Directeur Général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

217-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Accepter ordre jour. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

218-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter PV. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 20 août 2007 en ajoutant Gilles Coutu comme proposeur à la résolution 195-2007 adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

219-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Accepter comptes. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS  
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'août 2007.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
2426	Ass. Des Dir. Municipaux	341.85 \$
2427	Camping Québec	422.53 \$
2428	Fédération Québécoise	150.41 \$
2429	Hydro-Québec	4,449.55 \$

2430	Lafrenière Auto	178.26 \$
2431	Postage-On-call Digital	569.75 \$
2432	2738-6754 Québec inc.	6.42 \$
2433	2759-3284 Québec inc.	16.83 \$
2434	9124-6033 Québec inc.	39.12 \$
2435	Bouthilier Serge	17.59 \$
2436	Coupal Jean-Francois	13.98 \$
2437	Hivon Michel, Adam Micheline	105.00 \$
2438	Richard Bertrand	174.57 \$
2439	Robillard Marcel	18.66 \$
2440	Robillard Marcel	136.46 \$
2441	Rondeau Chantal	13.66 \$
2442	Scrive Francoise	53.26 \$
2443	Soc. Québ. D'Ass. Des Eaux	1,790.21 \$

**TOTAL :** **8,498.81 \$**

Salaires	74,264.43 \$
R.E.E.R	3,160.15 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	\$
Remboursement reg	\$
Aqueduc (intérêts)	11,451.07 \$

**TOTAL :** **88,995.65 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS  
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de septembre 2007.

2444	Bell Canada	1,834.45 \$
2445	Télus Mobilité	595.23 \$
2446	Financière Banque Nationale	3,068.98 \$
2447	Distribution 94 Enr.	1,868.78 \$
2448	Hydro-Québec	4,581.01 \$
2449	Ministère du Revenu du Québec	22,199.49 \$
2450	Receveur Général du Canada	9,882.28 \$
2451	Robillard Récréatif, S.E.N.C.	598.81 \$
2452	Roidakis Panagiotis	431.91 \$

**TOTAL :** **45,060.94 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 17 SEPTEMBRE 2007

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
2453	Acklands Grainger inc.	9,055.68 \$
2454	Aréo-Feu Ltée	1,714.68 \$
2455	Benoit Claude	119.14 \$
2456	Biolab	170.93 \$
2457	BLR Motorise inc.	61.79 \$
2458	Boc Canada Ltée	230.40 \$
2459	Boisjoli Transport inc.	322.06 \$
2460	Camions Excellence	6,210.28 \$
2461	Centre Aquatique	1,452.86 \$

2462	Certilab	1,048.33 \$
2463	Chalet Mont-Trinité	267.50 \$
2464	Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie	100.28 \$
2465	Defoy Électrique inc.	223.48 \$
2466	Dépanneur R. Prud'Homme	357.86 \$
2467	Distribution Pierre Lavigne	2,004.35 \$
2468	EBI Environnement	29,325.59 \$
2469	Électricien Robert Ménard	1,376.09 \$
2470	Endress + Hauser Canada Ltée	1,909.96 \$
2471	Equip. Industriels Joliette	587.46 \$
2472	Fédération Québécoise	54.30 \$
2473	Ferland Pascal	143.06 \$
2474	Ferland Robert	189.52 \$
2475	Fonds de l'information	54.00 \$
2476	Garage Tellier & Fils	118.45 \$
2477	Garage Yves Bellerose inc.	20.51 \$
2478	Généreux Construction inc.	6,493.78 \$
2479	Georges-H. Durand Ltée	378.59 \$
2480	Gilles Boisvert Enr.	501.35 \$
2481	Gouger Guy	534.98 \$
2482	Imprimerie R. Pinard inc.	99.14 \$
2483	John Meunier inc.	508.25 \$
2484	Joliette Dodge Chrysler	258.90 \$
2485	La Survivance	4,139.63 \$
2486	Le Fonds de Solidarité	4,332.50 \$
2487	Le Groupe Pétrolier OLCO inc.	7,513.26 \$
2488	Les Pneus Marchands inc.	1,090.86 \$
2489	Levasseur inc.	227.90 \$
2490	Location Mille Items	957.18 \$
2491	Loisirs St-Michel inc.	1,116.39 \$
2492	Martin – Produits de bureau	300.47 \$
2493	M.C. BBeauséjour & Richard inc.	1,853.18 \$
2494	Mécanique Jecc Ltée	1,311.56 \$
2495	Michelin Amérique du Nord	728.87 \$
2496	M.R.C. de Matawinie	11,232.00 \$
2497	Mun. De Saint-Zénon	325.00 \$
2498	Néopost Canada Ltée	409.53 \$
2499	Ordre des Arp.-Géomètres	66.71 \$
2500	P.E. Boisvert Auto Ltée	204.99 \$
2501	PG Govern Qc inc.	105.35 \$
2502	P.H. Vitres D, Autos	325.04 \$
2503	Picard Claude	600.00 \$
2504	Pièces D'Auto Joliette inc.	186.31 \$
2505	Plomberie Stephane inc.	31.34 \$
2506	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	155.93 \$
2507	Produits Tan-Ex	622.17 \$
2508	Québec Linge	223.08 \$
2509	Satelcom Internet	153.83 \$
2510	Satelcom inc.	173.10 \$
2511	Services Consultatifs Amco	451.20 \$
2512	Silencieux Fédéral Muffler	217.30 \$
2513	Sintra inc.	4,427.76 \$
2514	Strongco inc.	1,371.03 \$
2515	Sylvio Champoux & Fils	1,944.02 \$
2516	Techno Diésel inc.	105.64 \$
2517	Univar Canada Ltée	1,420.96 \$
2518	Vacuum St-Gabriel Enr.	1,680.76 \$

**TOTAL :-** **115,898.40 \$**

**REGLEMENT D'AQUEDUC**

118 \$  
\$  
**TOTAL :-** \$

2519	Baril Lucille	86.48 \$
2520	Entreprises Luc Durand Enr.	64,838.18 \$
2521	Peintures Sylvain Paquin inc.	7,807.35 \$
2522	Petite Caisse	495.46 \$
2523	R.L. Consultants 2005 inc.	3,988.25 \$

**TOTAL :-** **77,215.72 \$**

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCE :**

07-08-17 *Quad Matawinie – Demande d'appui financier.*  
07-08-27 *Transcontinental, journal l'Action – Publicité pour souligner l'ouverture de la Résidence Saint-Georges.*  
07-08-30 *Municipalité de Saint-Charles-Borromée – Centre de formation en sécurité incendie.*  
07-09-06 *Au coin du dépannage Inc. – Demande d'aide financière.*  
07-09-07 *François Benjamin, Député Berthier – Subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.*  
07-09-08 *Carmen Gouin – Demande d'aide financière pour un projet de festival de chiens de traîneaux.*  
07-09-13 *Les entreprises de peinture Sylvain Paquin – Travaux salle J.M. Bellerose.*  
07-09-17 *Teknika HBA – Renforcements structuraux salle J.M. Bellerose.*

220-2007 Proposé par Daniel Bellerose

Appui financier club Quad. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De verser 1,000\$ en appui financier au club Quad Matawinie.

ADOPTÉE

221-2007 Proposé par François Dubeau

D'autoriser publicité dans journal l'Action pour Résidence Saint-Georges. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser une publicité au coût de 200\$ dans le journal l'Action pour souligner la grande ouverture de la Résidence Saint-Georges.

ADOPTÉE

222-2007                   Proposé par Nicole Cantara

Aide financière au comptoir vestimentaire.   ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De verser 200\$ d'aide financière pour le comptoir vestimentaire Au coin du dépannage Inc.

ADOPTÉE

223-2007                   Proposé par Daniel Bellerose

Festival du traineau à chien.   ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De verser 2,000\$ pour une publicité au festival du traineau à chien – Défi taureau 2008.

La municipalité autorise :

-L'utilisation du terrain des loisirs le 4, 5 et 6 janvier 2008.

-L'emprunt des tables à pique-nique de la municipalité.

-L'autorisation pour le stationnement dans les rues avoisinantes.

Les autres demandes devront faire l'objet d'une discussion avant l'autorisation.

ADOPTÉE

224-2007                   Proposé par Nicole Cantara

Autorisation des Entreprises Sylvain Paquin Enr. à compléter les travaux de peinture.   ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser les Entreprises de peinture Sylvain Paquin Enr., à compléter les travaux de peinture extérieure de la salle J.M. Bellerose à l'été 2008, au solde restant du prix de 12,989.85\$ de la soumission accordée par la résolution 177-2007.

D'accepter la soumission no. 1236 au prix total de 2,990.05\$ pour la peinture du toit et pignon du garage rue Saint-Maurice à l'été 2008, sous réserve que le toit pourrait être refait complètement à neuf.

ADOPTÉE

225-2007                   Proposé par Daniel Bellerose

Achat d'un système Roll off et épandeur.   ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que l'adjudication pour l'achat d'un système "Roll off" et épandeur soit accordée à les machineries St-Jovite Inc. au prix total de 43,690.72\$ étant la plus basse soumission conforme. Le coût sera financé par le fonds de roulement et remboursable sur 5 ans à part égale en 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012.

ADOPTÉE

226-2007                   Proposé par Guylaine Gagné

Vente                   des   ET RÉSOLU UNANIMEMENT.  
équipements de la  
municipalité.

Que les adjudications pour la vente des équipements de la municipalité soient accordées selon les meilleures offres reçues plus les taxes.

Camion avec benne à vidange .....	3,200\$	Sylvain Rondeau
Chaîne du devant d'un loader .....	200\$	Sylvain Rondeau
Aile de charrue de 10 pieds avec cylindre ..	325\$	Sylvain Rondeau
Benne épandeuse .....	1.250\$	Sylvain Rondeau
Devant de charrue.....	100\$	Sylvain Rondeau
Tuyaux d'incendie.....	<u>75\$</u>	Sylvain Rondeau
<b>Total</b>	<b>5,150\$</b>	Plus taxes

Devant de niveleuse.....	200\$	Daniel Arpin
Réservoir à l'huile.....	<u>175\$</u>	Daniel Arpin
<b>Total</b>	<b>375\$</b>	Plus taxes

Réservoir bleu avec pompe submersible ... 500\$ Bernard Champagne  
Plus taxes

Ventilateur ..... 20\$ Dionne Bellerose  
Plus taxes

ADOPTÉE

227-2007                   Proposé par Nicole Cantara

Système d'urgence à   ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
la mairie avec Club  
Radio-amateurs.

D'autoriser l'installation et le paiement d'un système de communication d'urgence à la mairie en collaboration avec l'association du Club de Radio-amateurs de la Haute-Matawinie.

ADOPTÉE

228-2007                   Proposé par Nicole Cantara

Nommer           France   ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
Chapedelaine   à  
siéger au C.A. de la  
Corp.       du   lac  
Taureau.

De nommer France Chapedelaine, directrice de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie à siéger comme organisme du milieu au C.A. de la Corporation pour le Développement de lac Taureau.

ADOPTÉE

229-2007                   Proposé par François Dubeau

Accepter   PV   et   ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
CCU.

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 10 septembre 2007 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

230-2007                   Proposé par François Dubeau

Accepter                   la ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
dérogation mineure

de Location de           **Demande de dérogation mineure par Location de Motoneiges Haute Matawinie Inc., a/s Michel Bellerose, président. La demande concerne l'entreposage de véhicules en cours avant (cours avant qui n'est pas parallèle à la façade principale du bâtiment principal), ce qui contrevient à l'article 7.4.8 du règlement de zonage # 320-1992. De plus, une clôture d'une hauteur de 10' sera relocalisée et agrandi, ce qui contrevient à l'article 6.7.9 du règlement de zonage # 320-1992.**

motoneige Haute  
Matawinie.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par Location de Motoneiges Haute Matawinie Inc., a/s Michel Bellerose, président. La demande concerne de l'entreposage de véhicules en cours avant (cours avant qui n'est pas parallèle à la façade principale du bâtiment principal), ce qui contrevient à l'article 7.4.8 du règlement de zonage # 320-1992. De plus, une clôture d'une hauteur de 10' sera relocalisée et agrandie, ce qui contrevient à l'article 6.7.9 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT            l'amélioration esthétique que la clôture lattée apportera;

CONSIDÉRANT            la protection que la clôture apportera contre le vol;

CONSIDÉRANT            que le demandeur s'engage à respecter les autres marges;

CONSIDÉRANT QUE        la propriété se trouve dans une zone «Ce»;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Location de Motoneige Haute-Matawinie Inc.

ADOPTÉE

231-2007                   Proposé par François Dubeau

Accepter                   la ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
dérogation mineure

de M. Daniel           **Demande de dérogation mineure de M. Daniel Beauséjour pour la propriété située au 251 chemin Sainte-Cécile. La demande concerne un bâtiment principal se trouvant à 13.93 mètres (45.7') de la limite de propriété avant, au lieu de 15 mètres (49.2'), ce qui contrevient à l'article 7.13.5 du règlement de zonage # 320-1992.**

Beauséjour.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Daniel Beauséjour pour la propriété située au 251 chemin Sainte-Cécile. La demande concerne un bâtiment principal se trouvant à 13.93 mètres (45.7') de la limite de propriété avant, au lieu de 15 mètres (49.2'), ce qui contrevient à l'article 7.13.5 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT            la mauvaise méthode utilisée afin de déterminer la distance exigée ;

CONSIDÉRANT QUE        les voisins ne s'objectent pas à la demande;

CONSIDÉRANT QUE        le bâtiment est dérogoire de seulement 1.07 mètres (3.5');

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Daniel Beauséjour.

ADOPTÉE

232-2007                   Proposé par François Dubeau

Accepter                   1a ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation mineure  
de fiducie famille  
Pierre Belleville.

**Demande de dérogation par Fiducie Famille Pierre Belleville pour la propriété située au 221 chemin des Faucons. La demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire (garage) ayant une superficie de 1260 p<sup>2</sup> (30'x 42'), ayant des murs d'une hauteur de 13' au lieu de 12', ce qui contrevient à l'article 6.2.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation par Fiducie Famille Pierre Belleville pour la propriété située au 221 chemin des Faucons. La demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire (garage) ayant une superficie de 1260 p<sup>2</sup> (30'x 42'), ayant des murs d'une hauteur de 13' au lieu de 12', ce qui contrevient à l'article 6.2.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE           la superficie du garage ne dépasse pas celle du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT                   le respect de l'occupation au sol;

CONSIDÉRANT                   l'esthétisme du projet, plus précisément de la belle proportion du garage par rapport à celle du bâtiment principal;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Fiducie Famille Pierre Belleville.

ADOPTÉE

233-2007                   Proposé par François Dubeau

Accepter                   1a ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation mineure  
de M. Andréas  
Heberlein.

**Demande de dérogation mineure par M. Andréas Heberlein pour la propriété située au 1821 chemin des Conifères. La demande concerne une partie du bâtiment principal se trouvant à 9.70 mètres (31.8') de la limite latérale droite au lieu de 10 mètres et une partie du bâtiment accessoire se trouvant à 9.64 mètres de la limite de propriété latérale gauche au lieu de 10 mètres, ce qui contrevient à l'article 16.2.2-1) du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Andréas Heberlein pour la propriété située au 1821 chemin des Conifères. La demande concerne une partie du bâtiment principal se trouvant à 9.70 mètres (31.8') de la limite latérale droite au lieu de 10 mètres et une partie du bâtiment accessoire se trouvant à 9.64 mètres de la limite de propriété latérale gauche au lieu de 10 mètres, ce qui contrevient à l'article 16.2.2-1) du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE           le bâtiment accessoire est dérogatoire de 0.36 mètre seulement;

CONSIDÉRANT QUE           le bâtiment principal est dérogatoire de 0.30 mètre seulement;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Andréas Heberlein.

ADOPTÉE



234-2007           Proposé par François Dubeau

Remerciement     à ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
Mme Morais pour sa  
participation au sein  
du CCU.

Les membres du conseil municipal se joignent aux membres du comité consultatif d'urbanisme pour remercier Mme Carole Morais pour sa participation au sein du CCU.

ADOPTÉE

235-2007           Proposé par Guylaine Gagné

Conciliation       ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
bancaire.

D'accepter la conciliation bancaire au 31 août 2007 et le suivi au budget.

ADOPTÉE

-----           Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la  
municipalité d'août 2007.

-----           Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés  
municipaux au 10 septembre 2007.

236-2007           Proposé par Guylaine Gagné

Renouvellement du   ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
contrat de Francis  
Lacelle.

De garantir à M. Francis Lacelle le renouvellement de son contrat d'emploi comme assistant inspecteur en bâtiment pour 6 mois à chacune des années 2008 et 2009.

ADOPTÉE

237-2007           Proposé par Nicole Cantara

Lumière            et ET RÉSOLU UNANIMEMENT  
réparation au terrain  
de basket de la  
Maison des jeunes.

D'autoriser l'installation d'une lumière extérieure pour le terrain de basket de la Maison des jeunes et la réparation de son pavage en 2008.

ADOPTÉE

238-2007           Proposé par Daniel Bellerose

Autoriser Location  
de           motoneiges  
Haute-Matawinie à  
refaire le trottoir au  
190 Brassard.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser Location de Motoneiges Haute-Matawinie Inc. de refaire le trottoir au 190 Brassard afin d'aménager une nouvelle entrée. Une demande écrite avec un plan expliquant la nature des travaux devra être soumise à la municipalité.

ADOPTÉE

239-2007           Proposé par Guylaine Gagné

Tenue d'un colloque  
des membres du  
CCU.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser la tenue d'un prochain colloque des membres du CCU. Les frais de repas seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

240-2007           Proposé par Daniel Bellerose

Levée de l'assemblée ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

---

Alain Bellerose  
Secrétaire trésorier  
Directeur général

---

Jean-Pierre Bellerose  
Maire